

COMMUNIQUE DE L'USP du 26 juin 2020

Appel du 30 juin

L'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP) appelle de nouveau à la grève et à la mobilisation le 30 juin 2020. Les revendications mises en avant dans notre dernier préavis, que nous rappelons ci-dessous, n'ont pas été suffisamment satisfaites ni garanties. L'origine de l'enveloppe proposée n'est pas précisée et nous craignons que comme à l'habitude un tour de passe-passe d'économie ou d'appel à la performance vienne la constituer. L'USP dénonce par ailleurs la stratégie de division du gouvernement et de LREM qui s'exprime depuis 3 ans, utilisant les collectifs contre les syndicats, les non médicaux contre les médicaux etc.

L'USP rejoint toutes les organisations syndicales et les collectifs dans les revendications concernant **une augmentation de salaire d'au moins 300 euros pour tous**, budgétisés dans les trésoreries des hôpitaux, **un recrutement massif**, le rattrapage budgétaire de la mise en place des 35 heures (11 %), un financement net, sans contrepartie contractuelle d'intéressement ni de fragilisation statutaire, **un effacement total des dettes des hôpitaux**, sans condition de restructuration, l'arrêt de tout projet de privatisation ou revente aux usuriers des pseudo partenariats public-privé.

A ce point du Ségur, le rapport Claris, qui sert de base aux concertations sur la simplification de la gouvernance hospitalière, se situe encore dans le monde de l'hôpital entreprise, le « management » et les « dynamiques de projet » restant les clés de voute d'une pensée très éloignée des soins.

L'USP demande qu'une place plus importante soit faite aux usagers et aux personnels médicaux et non médicaux dans les projets de service et les projets de l'établissement.

L'USP demande :

- la suppression de toute référence au marché, à la compétition entre secteurs, entre pôles, entre établissements dans la gouvernance,
- les praticiens et les chefs de service doivent être nommés au niveau ministériel pour limiter les embrouilles locales et le management toxique,
- la suppression de toute référence à l'activité (pas même 0,1 %) pour une dotation qui doit se faire « à l'habitant » comme nous l'avons défendu à l'Assemblée,
- la suppression de la notion d'efficience, de *bench marking* et de ce qu'elles sous-tendent, de tout projet d'intéressement,
- le rétablissement de l'égalité d'accès aux soins, la suppression de tous les restes à charge, le 100 % Sécurité sociale et la reconversion vers les soins de toute la bureaucratie gestionnaire et comptable (lié à la T2A et à la technostructure des ARS), qui a généré un surcoût considérable pour faire moins bien.

Aucune once de l'attention portée au patient ne doit être détournée, parasitée par ces mécanismes.

Nous exigeons de fait un statut solide, protecteur et régulateur, qui doit permettre la résistance à des pratiques imposées inadaptées formatées, standardisées.

Il doit permettre de protéger le pouvoir d'alerte des collectifs, des personnels de terrain et interdire la répression telle qu'elle s'est généralisée, comme au Rouvray ou à Avicennes.

Nous exigeons la défense de la Sécurité sociale comme bien commun, son financement, un fonctionnement démocratique totalement détaché de la tutelle de Bercy.

Les annonces intermédiaires du Ségur sont très insuffisantes.

Les revendications de notre précédent préavis et l'appel qui a suivi « pour une convergence des luttes » restent plus que jamais d'actualité.

IL FAUT QUE CELA CESSE !

TOUS DANS LA RUE ET DEVANT LES HOPITAUX LE 30 JUIN POUR LES EMPÊCHER DE NUIRE

À la mesure du danger, l'USP renouvellera son appel à soutenir toute lutte ou mouvement non violent et non fascisant permettant de mettre fin à cette politique et il est évident que nous rejoindrons et appelons à rejoindre fédérations et confédérations dans leurs combats.

Pierre Paresys, vice-président
Delphine Glachant, présidente